

NOTE D'INFORMATION SUR L'ACCUEIL PERISCOLAIRE

Le service enfance jeunesse vous remercie pour les nombreux retours de questionnaire que nous avons déjà reçu. Cependant, suite à des retours de certains parents concernant cette nouvelle organisation qui débutera le lundi 17 mars 2014, il nous paraît essentiel d'éclaircir certains points afin de vous rassurer, vous parents.

Un enfant occasionnel: est un enfant qui viendra ponctuellement à l'accueil périscolaire

Un enfant régulier : est un enfant dont les parents ont besoin du service minimum 1 fois tous les 15 jours.

Le service sait aussi qu'il est nécessaire d'apporter de la souplesse afin de s'adapter à une certaine flexibilité toujours plus importante. Nous nous attendons à recevoir des demandes aussi particulières les unes que les autres. Le service est missionné pour rester à votre écoute et s'adapter à vos besoins.

Vous pouvez donc nous contacter en direct à la mairie afin que l'on puisse convenir de la méthode d'inscription qui vous convient même si le plus tôt restera toujours le mieux.

Vous pouvez poser vos questions au service : 02 96 35 23 10 ou par mail : sej@plestinlesgreves.com

LE CHEF DE SERVICE

Benoît BILLAUD